
La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage sur un plan de relance économique exceptionnel

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté ce jeudi 4 juin le plan de relance économique de la Région. Celui-ci, doté d'1 milliard d'euros, génère un effet levier évalué entre 3 et 4 milliards d'euros dans les deux ans pour soutenir avec force l'économie régionale, accompagner la transformation de nos entreprises et sécuriser et/ou créer 50 000 à 100 000 emplois dans notre région.

Ce plan s'articule au tour de 4 axes principaux.

1. Mener un plan d'investissement de relance immédiat

- Il s'agit de relancer au plus vite les chantiers sur des projets mûrs à travers les Contrats Plan Etat-Région dès le mois de juin. **Le budget s'élève à 100 millions d'euros pour un effet levier de 300 millions d'euros.**
- La Région met également en place un « Bonus Relance », **pour un budget global de 250 millions d'euros**, afin de stimuler la commande publique locale notamment pour le secteur du BTP pour des projets menés avant la fin de l'année 2020.
- Enfin, la Région, en partenariat avec les collectivités locales, **injectera 220 millions d'euros** pour aider les communes à lancer des projets pour l'année 2021.

2. Relancer la préférence régionale pour favoriser les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes

- **80 millions d'euros d'aides de la Région** pour l'économie de proximité, les commerçants, artisans, l'hôtellerie-restauration...
- Dans tous les marchés publics pour lesquels les collectivités sont aidées par la Région, celles-ci doivent s'engager sur la clause du mieux disant permettant ainsi de favoriser les commandes auprès des entreprises régionales.
- Afin de mettre en relation les sous-traitants de notre région avec les donneurs d'ordre, l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises



organisera la création d'un projet de *market-place*.

- La Région s'engage à **hauteur de 10 millions d'euros** dans le domaine du tourisme pour faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la destination vacances et inciter les habitants de la région à passer leurs vacances sur le territoire régional.

3. Ramener l'emploi chez nous

- Accompagner les entreprises qui ont produit du matériel de protection dans le cadre de la crise. L'objectif est de devenir la première Région d'Europe pour la production de matériels de protection.
- Sécuriser l'ensemble de l'écosystème de nos entreprises de santé et pharmaceutiques en mobilisant les programmes de recherche pour accompagner l'ensemble de ces acteurs et garantir que ces industries hautement stratégiques restent sur le territoire régional. **Cela représente un investissement de 100 millions d'euros pour conforter ce secteur.**
- Mener une campagne de promotion pour relocaliser des sièges d'ETI ou grands groupes en Auvergne-Rhône-Alpes **à travers un investissement de 10 millions d'euros.**
- Lancer un grand fonds régional d'investissement pour éviter à certaines entreprises de se faire racheter dans cette période incertaine et renforcer ainsi leur compétitivité. **Dans un premier temps, ce fonds sera doté de 100 millions d'euros.**

4. Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un modèle d'économie plus verte et plus numérique

- La crise a montré le besoin de moyens dans le domaine du numérique, notamment avec l'explosion du télétravail. La Région veut ainsi renforcer encore sa politique numérique **en investissant 50 millions d'euros dans ce domaine.**
- La Région veut lancer un *green deal* à l'échelle du territoire afin de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première Région de France dans la protection de l'environnement et dans le Top 5 européen. C'est d'abord consolider son objectif d'être la première région européenne dans le développement de l'hydrogène. C'est intensifier les investissements pour les mobilités propres. C'est favoriser l'économie circulaire et enfin mener une guerre contre l'enfouissement des déchets. Les financements européens seront à ce titre orientés vers les projets qui s'alignent sur ces objectifs.

Lyon, le 4 juin 2020

Page 3 / 3

- Enfin, la Région s'engage sur un plan de formation exceptionnel afin de ne pas attendre le choc de l'emploi, **doté de 500 millions d'euros**, cofinancé par Pôle Emploi et le PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) pour adapter les formations à l'échelle des bassins et intensifier les investissements sur les métiers en tension.

« Nous avons mis un point d'honneur à protéger notre population dans le cadre de la crise sanitaire. Maintenant, notre obsession est de défendre nos emplois et notre économie régionale alors qu'un choc de croissance est attendu. Ce plan de relance inédit, doté d'1 milliard d'euros par la Région, est bâti sur quatre objectifs fondamentaux : investir massivement et rapidement pour sortir les projets des collectivités le plus vite possible et aider ainsi le secteur du BTP ; favoriser en permanence nos entreprises régionales pour préserver la compétitivité de notre région ; sauver et développer les emplois en Auvergne-Rhône-Alpes en menant une politique offensive vers les secteurs stratégiques clés qui font notre force et attirer de nouvelles entreprises chez nous ; et enfin, faire de notre région un modèle d'économie verte et digitale pour répondre aux enjeux du monde de demain. Ce plan, c'est une mobilisation générale que nous avons construite avec l'ensemble des collectivités, des chambres consulaires, des réseaux d'entreprises. C'est ce qui doit nous permettre d'être encore plus une région sur laquelle il faut compter en Europe. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

